



”

RESTITUTION

LES RENCONTRES DE L'EAU

en Aveyron

26 octobre 2022

À l'initiative du Département de l'Aveyron en partenariat avec l'État,
et en collaboration avec la Chambre d'Agriculture,
l'Agence de l'eau Adour-Garonne et EDF.

ÉDITO

”



En s'engageant dans une nouvelle stratégie en faveur de l'eau et de la transition écologique, le Département de l'Aveyron a souhaité anticiper les conséquences du changement climatique au niveau local pour garantir un futur durable aux nouvelles générations. C'est un des piliers du nouveau projet départemental.

UN PILOTAGE MULTIPARTENARIAL

Une entente politique à l'échelle départementale permettra d'avancer ensemble dans la même direction.

Charles Giusti,

Préfet de l'Aveyron.

La gestion de l'eau est une préoccupation pour tous qui a fait naître une démarche partenariale et transversale à l'échelle du territoire aveyronnais.



"Maîtriser les usages en les conciliant et préserver la qualité de la ressource, dans le respect des équilibres naturels, doivent orienter nos travaux dans le sens de l'intérêt général. L'expérience de la sécheresse 2022 nous engage à améliorer la capacité de résilience du territoire, notre organisation collective et notre efficacité en gestion de crise. Cette situation inédite a montré le caractère crucial des enjeux de préservation, de sécurisation et de partage de la ressource. Avec les acteurs du territoire aveyronnais, l'État, portant les politiques publiques de l'eau, est mobilisé pour relever le défi du changement climatique."

À l'issue de l'été 2022, nous avons dû faire face à une baisse de la ressource en eau, à la contrainte de ses usages, à des sollicitations de plus en plus fortes de la part des territoires aval et à une prise de conscience montante de notre part et de la part de nos concitoyens. Face à ce constat, l'Aveyron s'engage à répondre à cette nouvelle étape ardue et à se réinterroger sur la gestion de sa ressource actuelle en eau, comme de sa qualité.

En ce sens, nous avons saisi l'Assemblée pour l'Aveyron afin que ses membres réfléchissent et recueillent des solutions qui servent de base aux travaux des rencontres de l'eau organisées le 26 octobre dernier. Cette concertation vise à placer les citoyens au cœur de la prise de conscience de ces enjeux fondamentaux.

Une démarche partenariale et transversale à l'échelle du territoire aveyronnais est primordiale. Elle permettra de fédérer tous les efforts et de partager avec l'ensemble des acteurs concernés une vision et des objectifs communs pour répondre aux défis de demain.

En partenariat avec l'État et en collaboration avec la Chambre de l'Agriculture de l'Aveyron, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et EDF, le Département de l'Aveyron engage une concertation « les rencontres de l'eau en Aveyron » afin de construire ensemble une feuille de route pour les années à venir. Six chantiers ont été ouverts.

Ce temps de concertation structuré autour de groupes de travail multi-partenariaux dressera les premières préconisations pour guider, notamment, les politiques publiques.

Nous nous engageons à livrer d'ici le printemps 2023, les orientations de la stratégie en faveur de l'eau en Aveyron.

Merci à tous les acteurs qui se sont investis dans cette première phase de travaux. Grâce à vous, l'Aveyron travaille sur ce sujet stratégique pour un avenir plus serein.

Arnaud Viala,
Président du Département de l'Aveyron.



Jacques Molières,
Président
de la Chambre
d'Agriculture

" Optimiser la gestion de la ressource eau en considérant la totalité des usages reste fondamental. "



Aude Witten,
Directrice Générale
Adjointe Agence
de l'eau Adour-Garonne.

" La sensibilisation doit être accentuée sur les territoires. Chacun se doit de devenir acteur de cet enjeu majeur. "



Christophe Cortie,
Directeur EDF hydro
Tarn-Agout.

" Il convient d'accompagner chacune des activités économiques dans leur gestion de l'eau pour diminuer les menaces et développer les opportunités. "



Christophe Laborie,
Vice-Président
du Département en charge
du développement durable.

" La modernisation de nos infrastructures de production, de distribution et de traitement des eaux doit participer à une meilleure gestion de l'eau. "

Sommaire

|

6

Synthèse du rapport de l'Assemblée pour l'Aveyron :
« *L'eau en Aveyron, un défi pour aujourd'hui !* »

10

Atelier #1 Les ressources et les réserves en eau :
quelles évolutions envisager ?

14

Atelier #2 Modernisation des infrastructures
(ouvrages et réseaux)
de production d'eau potable, de traitement des eaux usées

18

Atelier #3 Gestion durable des eaux :
concilier usages maîtrisés,
qualité de la ressource et respect de la biodiversité

22

Atelier #4 Une gouvernance à définir au niveau départemental
et inter-départemental

26

Atelier #5 Sensibiliser tous les Aveyronnais aux défis
de l'Aveyron et de l'eau dans sa gestion,
sa préservation et sa mise en valeur

28

Atelier #6 Des enjeux économiques transversaux :
énergie, agriculture et tourisme

34

Et demain ? Une définition de la stratégie de l'eau en Aveyron

Introduction

Lors de ces premières rencontres de l'eau en Aveyron, organisées le 26 octobre dernier, 6 ateliers de travail ont rassemblé les acteurs départementaux de l'eau autour des thèmes suivants :

- > Les ressources et les réserves en eau : Quelles évolutions à envisager ?
- > Modernisation des infrastructures (ouvrages et réseaux) de production d'eau potable, de traitement des eaux usées.
- > Gestion durable des eaux : concilier usages maîtrisés, qualité de la ressource et respect de la biodiversité.
- > Une gouvernance à définir au niveau départemental et inter-départemental.
- > Sensibiliser tous les Aveyronnais aux défis de l'eau en Aveyron dans sa gestion, sa préservation et sa mise en valeur.
- > Des enjeux économiques transversaux : énergie, agriculture et tourisme.

L'objectif de ces rencontres a été d'identifier collectivement les pistes d'action à court, moyen et long termes afin de faire évoluer les politiques publiques, de travailler autour des différents usages, d'acter la posture de l'Aveyron vis-à-vis des territoires voisins et de contribuer aux réflexions sur les défis nationaux en la matière.

Ce document a vocation à restituer les échanges, les préconisations évoquées par l'ensemble des acteurs réunis ce 26 octobre dans chacun des 6 ateliers.

L'eau en Aveyron, un défi pour aujourd'hui !

*Malgré sa situation en tête de bassin versant,
la ressource en eau est aussi en péril
en Aveyron.*

Quelques données pour alerter sur la raréfaction de l'eau et sa qualité en Aveyron

LE DÉBIT DES RIVIÈRES AVEYRONNAISES



a baissé
de 30 à 40 %
ces dernières décennies

et baissera encore
de 30 à 40 %
dans les 20 à 30 ans
à venir

LA PÉRIODE D'ÉTIAGE (DÉBIT MINIMAL) DE LA RIVIÈRE AVEYRON



a augmenté de plus
d'1 mois en 30 ans,
(elle a duré près
de 6 mois en 2022).

et **50 %** du débit
de cette période
provient des eaux usées.

Pourquoi la ressource en eau est en péril ?

Le réchauffement climatique impacte durablement la disponibilité en eau et non uniquement durant les épisodes climatiques marquants de sécheresse particulièrement médiatisés.

Le concept de « pluie efficace » permet de comprendre cette fragilité. Il s'agit de la différence entre l'eau de pluie et l'évapotranspiration.

Sur le bassin versant méditerranéen de la Région Occitanie, sur 100 m³, 76 m³ s'évaporent hors usages humains, ne laissant donc que 24 % de la pluviométrie globale pour alimenter les réseaux souterrains et de surface. Sur le versant Atlantique, le taux d'évaporation est de 50 %. Le réchauffement climatique engendre des phénomènes listés ci-après qui affectent eux-mêmes ce concept de pluie efficace et plus généralement le cycle de l'eau, entraînant un déficit hydrique accru :

- Raccourcissement des périodes de recharge en eau.
- Précocité de la réduction du débit des rivières et un étiage jusqu'à assèchement sans intervention.
- Augmentation de la transpiration des plantes et sur une période plus longue.
- Augmentation des besoins en eau : consommation humaine, refroidissement des centrales nucléaires, arrosage agricole...

eau de pluie

● évapotranspiration

⊖ PLUIE EFFICACE

reste
24 % de
la pluviométrie
globale

sur le bassin
versant
méditerranéen

76 %
s'évaporent

Des équilibres menacés

Sans stratégie forte, le risque inévitable est la rupture majeure d'approvisionnement en eau, intensifiant d'ores et déjà les enjeux suivants :

- **D'accès direct à l'eau** allant jusqu'à de potentielles ruptures d'approvisionnement en eau potable, évitées grâce à des supplétifs de circonstance cet été 2022.
- **Agricoles** > les rendements fourragers ont déjà baissé ces dernières décennies.
- **Touristiques** > potentiel arrêt des activités nautiques.
- **Environnementaux** avec une modification forte des habitats naturels et notamment pour la flore et faune aquatique entraînant une potentielle disparition de la pêche.
- **D'usage** > l'eau sera d'autant plus disputée qu'elle sera rare.
- **De solidarité nationale** avec les territoires avals qui souffrent davantage des maux précités et à la population beaucoup plus importante.

Les préconisations de l'Assemblée citoyenne

Inverser la dynamique du réchauffement climatique s'avère impossible selon toute expertise scientifique, mais en ralentir les effets en luttant contre les causes est en revanche de l'ordre du possible. Cela nécessite une stratégie basée sur 2 piliers : la préservation de la ressource, la limitation et l'optimisation des usages. La mise en œuvre de cette stratégie ne pourra pas se faire sans :

- gouvernance partagée à l'échelle du département, permettant de définir les éléments de cette stratégie commune aux acteurs de l'eau (orientations, objectifs, échéances, moyens),
- une communication incitative auprès du grand public et des décideurs, élus notamment, pour une prise en compte de l'enjeu d'intérêt général que représente la gestion de l'eau.

1 | PRÉCONISATIONS DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EAU

> Stocker l'eau de pluie

- de manière individuelle et collective. Pour cela, il s'agirait d'encourager, avec des aides, les particuliers à aménager leur habitat pour la récupération des eaux de pluie et accompagner les collectivités et les inciter à anticiper cette mesure dans leur PLU (Plan Local d'Urbanisme),
- en relançant la construction de retenues d'eau innovantes avec principe de double retenue (1^{ère} à niveau constant, 2^{nde} à niveau variable pour soutien d'étiage).

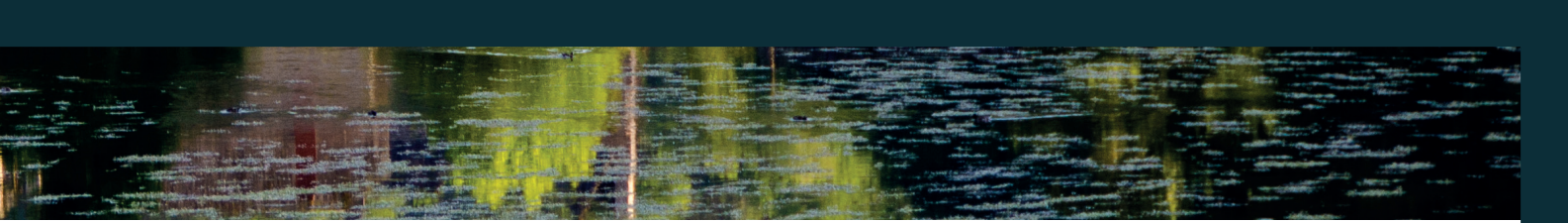
> **Améliorer la performance du réseau d'eau potable** avec un plan de soutien aux opérateurs de gestion du réseau qui permettrait de passer de 30 % de pertes à 15 %,

> **Améliorer l'équité en termes d'accès à l'eau potable et de prix** avec interconnexion des réseaux et un prix unique,

> **Renforcer encore la performance de l'assainissement** au vu de la réintégration de plus en plus importante des eaux usées dans le réseau hydrographique en période d'étiage,

> **Réaliser un audit et assurer un suivi des réserves souterraines** pour en prévoir les éventuels usages : les nappes phréatiques approvisionnent en grande partie le réseau d'eau potable et les réserves karstiques des causses participent au soutien d'étiage du réseau hydrographique,

> **Rétribuer la ressource avec une juste contribution des usagers**, qu'il s'agisse des départements avals qui bénéficient de lâchages en soutien d'étiage ou des particuliers. À ce titre, la création d'une association interdépartementale pourrait voir le jour pour participer aux financements des infrastructures nécessaires à cette meilleure gestion et le prix de l'eau pourrait être augmenté au-delà d'un seuil de consommation à définir mathématiquement.



2 | PRÉCONISATIONS EN MATIÈRE D'USAGES

- > **Participation du Département à l'arbitrage sur la gestion des lâchages d'eau et leurs usages** (électricité, agriculture, eau potable, soutien d'étiage, tourisme aquatique) dans les discussions entre l'État et EDF, souvent au profit des départements du bassin versant.
- > **Réduire l'implantation de microcentrales** dont l'apport énergétique semble moindre alors que l'impact écologique est important sur la dynamique sédimentaire et la vie des invertébrés.
- > **Sensibiliser le grand public et les décideurs locaux à la fragilité de la filière eau** pour une meilleure maîtrise et réduction des usages.

3 | PRÉCONISATIONS AUTRES

- > **Promouvoir les zones humides** et encourager les agriculteurs à les développer.
- > **Favoriser la désimperméabilisation des sols urbains** avec une ingénierie au service des collectivités.
- > **Mobiliser tous les outils de gestion de l'eau au profit de la gouvernance évoquée** (RPQS, bilan qualité ARS, audit des réseaux, analyses des cours d'eau...).
- > **Créer un collectif de départements** en capacité de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'accompagner les départements à préserver la ressource en eau, au bénéfice de l'aval des bassins versants (infrastructures de stockage, stations d'épuration...).



L'ensemble de ces mesures ne trouvera sa pertinence, pour l'Assemblée pour l'Aveyron, qu'au travers d'une entité départementale, à caractère politique, ayant vocation à fédérer les acteurs de l'eau pour la définition et la mise en œuvre rapide d'une stratégie départementale pour l'eau. L'assemblée citoyenne espère, à travers cette étude, avoir sensibiliser à la nécessité d'immédiateté de gestion de la ressource eau. L'eau est bel et bien un défi pour aujourd'hui !

ASSEMBLÉE
POUR L'AVEYRON

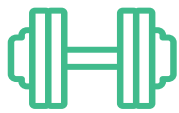
LA TOTALITÉ DU RAPPORT EST ACCESSIBLE ICI

> aveyron.fr/sites/default/files/documents/assemblee-pour-aveyron/rapport_gestion_eau_2022.pdf

”

ATELIER #1

ÉTAT DES LIEUX



Atouts

- > Des réserves en eau existent déjà, on ne part pas de zéro.
- > Le département dispose d'une pluviométrie importante.
- > La topographie facilite les lieux de stockage.
- > La gestion de l'eau est structurée à différentes échelles (interdépartementale, bassin versant...) avec cohérence.
- > Des réserves multi usages.
- > Des réflexions et actions sur les pratiques agricoles sont déjà engagées pour s'adapter aux changements climatiques.



Faiblesses

- > Les cours d'eau en tête de bassin fournissent de faibles débits.
- > La topographie limite l'accès aux ressources : cours d'eau en fond de vallées, surcoûts pour les réseaux d'irrigation ou d'AEP (Alimentation en Eau Potable)...
- > Difficulté à répondre en périodes de tensions : par exemple cet été 2022 > incendies, AEP, irrigation, abreuvement, activités touristiques...
- > Une gouvernance existe malgré une structuration encore perfectible.
- > Une fragilité technique des réseaux et interconnexions.
- > Un manque de plans d'eau ou mal exploités.
- > Un risque de dégradation de la qualité de l'eau.
- > Une difficulté d'acceptation sociétale des gros ouvrages structurants.

Les ressources & les réserves en eau : quelles évolutions envisager ?



Opportunités

- > Préserver, voire développer la vie économique et sociale du territoire.
- > Améliorer la sécurité des personnes (incendie notamment) et des cheptels (abreuvement).
- > Générer de nouvelles opportunités socio-économiques (nouvelles activités).
- > Capacité à créer de multiples retenues de préférence de petite taille pour :
 - assurer l'approvisionnement en eau potable,
 - accompagner les changements de pratiques agricoles,
 - la gestion des crues,
 - lutter contre les incendies.
- > Opportunité de valoriser les réserves existantes et les sources abandonnées.
- > Récupérer les eaux pluviales.



Menaces

- > Changements climatiques : augmentation de la température, modification des périodes de précipitations, aléas climatiques plus fréquents (ex : épisodes cévenols), disponibilité en eau réduite (tarissement des cours d'eau et sources).
- > Problèmes de disponibilité de la ressource pour les usages actuels (AEP, hydroélectricité, étiage, abreuvement cheptel, irrigation...) et pour les besoins nouveaux (incendie, départements à l'aval...).
- > Modification des équilibres socio-économiques du département (emplois, occupation du territoire), modification du paysage (bocages, déprises).
- > Les réserves superficielles sont vulnérables face à l'évapotranspiration > un cycle de l'eau impacté.
- > Des besoins nouveaux d'exploitations agricoles tel le raccordement au réseau pour celles qui sont isolées.

PRÉCONISATIONS

1 | Optimiser l'utilisation de toutes les ressources existantes et en faciliter l'accès

Ce qui nécessite en amont de :

- définir ce que sont les ressources,
- considérer la totalité des usages,
- disposer d'une bonne connaissance des ressources existantes et évaluer les besoins.

Un point de vigilance : garantir un accès privilégié à la ressource en cas d'incendie.

Veiller à réutiliser les eaux usées.

2 | Élaborer un schéma directeur

organisant, par petits bassins, la création de petites réserves multi usages (irrigation, incendie, agrément, étiage...) et encourager le stockage de l'eau de pluie pour l'abreuvement des élevages (ex : cuves enterrées).

Cette action pourra être menée à condition :

- d'établir clairement la vocation du schéma directeur,

- de définir ce qu'est une petite réserve,

- et d'évaluer le rapport impacts/bénéfices.

Cela implique d'engager une véritable concertation avec les différents acteurs, partenaires, sans oublier la population locale.





4 | Mobiliser les capacités naturelles du sol

Avec :

- une désimperméabilisation des sols,
- une préservation des zones humides,
- une préservation des Zones d'Expansion de Crues,
- un maintien de l'élevage pour l'apport en matière organique en vue d'augmenter la capacité de rétention des sols.

3 | Relancer l'étude d'implantation d'une grande

réserve pour soutenir les étiages et faire face aux besoins nouveaux, notamment dans les départements aval.

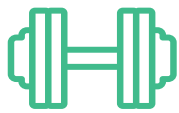
Cette étude doit permettre d'aboutir à une vision commune, partagée sur :

- la localisation d'une telle réserve,
- le nombre,
- et les usages dédiés.

”

ATELIER #2

ÉTAT DES LIEUX



Atouts

- > Présence de nombreuses ressources en eau brute destinées à la consommation humaine.
- > Les collectivités ont un maillage d'équipements satisfaisant permettant de desservir une grande partie du territoire.
- > Une compétence technique départementale avec une connaissance historique (relevés du SATESE et ATD12 - Agence Technique Départementale).
- > Aides financières aux collectivités pour améliorer leur patrimoine.
- > Présence de plusieurs syndicats structurés et structurants.



Faiblesses

- > Le parc des infrastructures en assainissement est vieillissant.
- > Plusieurs stations de traitements d'eaux usées ont des performances amoindries, notamment en qualité de rejet (risque de non-conformité constaté par la DDT - Direction Départementale des Territoires).
- > Présence de nombreux tuyaux en PVC (datant d'avant 1980) pouvant entraîner des relargages de CVM (Chlorures de Vinyle Monomère) : contrôles obligatoires dès 2023.
- > Certaines parties du territoire restent à l'écart du maillage du réseau d'eau potable et sont fragilisées : Carladez, Sud Aveyron.

Modernisation des infrastructures (ouvrages et réseaux) de production d'eau potable, de traitement des eaux usées



Opportunités

- > Préparer le transfert de compétence prévu au 1^{er} janvier 2026 pour l'eau potable et l'assainissement.
- > Évolution des techniques des unités de distribution et de traitement des eaux usées.
- > Élaboration du schéma départemental des boues.
- > Aides financières de l'Agence de l'eau et des collectivités pour moderniser les infrastructures (ouvrages et réseaux) de production d'eau potable et de traitement des eaux usées.
- > Prise de conscience des consommateurs sur les enjeux de l'eau suite à la sécheresse de 2022.



Menaces

- > Réchauffement climatique et diminution des ressources en eau brute pour les unités de distribution et débits insuffisants pour diluer les effluents des stations d'épuration.
- > Parution du décret SOCLE qui pourrait renforcer le traitement des boues.
- > Risque d'interdiction d'épandage des boues liquides.
- > Augmentation des exigences sur la qualité des eaux distribuées et rejetées (directives européennes).
- > Risque d'incapacité financière de certains maîtres d'ouvrages à remettre à niveau leur parc.



PRÉCONISATIONS

1 | Mettre en place un SIG départemental

(Système d'Information géographique) pour améliorer la connaissance et la gestion patrimoniale.

- > **Réaliser un état des lieux exhaustif** des réseaux de distribution d'eau potable, de leurs réserves et des ressources en eau brute au vu d'une connaissance des réseaux très disparate par les maîtres d'ouvrage permettra de :
 - identifier les faiblesses territoriales en la matière,
 - identifier et chiffrer les investissements à réaliser,
 - définir les priorités en fonction des urgences.
- > **Faciliter et uniformiser ce recensement** avec la mise en place d'un SIG unique à l'échelle du département tout en prenant en compte les spécificités des structures déjà équipées.

2 | Proposer une méthodologie et des outils pour la recherche de fuites des réseaux d'eau potable

et améliorer les rendements (objectif de rendement recherché à 80 %).

- > **Compléter la mesure globale de rendement des réseaux** par une mesure locale de calcul des indices linéaires de pertes en fonction de la densité d'abonnés.
- > **Mettre en place une politique de sectorisation du réseau d'eau potable** pour identifier les fuites d'eau à colmater.
- > **Proposer des aides financières** et des outils pour les petites collectivités afin d'atteindre des objectifs de performance.

3 | Établir un prix unique de l'eau au niveau départemental

- > **Mettre en place à court, moyen et long termes une politique du prix de l'eau** allant vers une uniformisation en proposant une fourchette de prix dont l'écart diminuerait avec le temps, de manière à ne pas négliger les investissements récents de certains maîtres d'ouvrage.

4 | Proposer une méthodologie et des outils pour la recherche et la réduction des CVM (Chlorures de Vinyle Monomère)

- > **Informers les maîtres d'ouvrages** qui ont une méconnaissance du problème pour lancement de l'étude de recherche de réseaux en PVC datant d'avant 1980 financée à 50% par l'Agence de l'eau.
- > **Trouver des financements** pour les travaux de remplacement des réseaux à risque.

5 | Améliorer la gestion des eaux usées, de l'assainissement

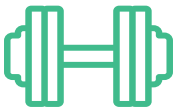
- > **Réaliser un état des lieux exhaustif des réseaux d'assainissement et stations de traitement** des eaux usées avec une mobilisation du SIG (Système d'Information Géographique) précité.
- > **Encourager la mise en œuvre de réseaux séparatifs** (plutôt qu'unitaires) pour réduire en amont les quantités d'eau qui transitent par les stations de traitement.
- > **Mutualiser ces travaux de mise en réseau séparatif** avec les travaux de traverse des agglomérations ou de cœurs de village qui bénéficient de financements extérieurs (Agence de l'eau, Département...).
- > **Transfert de la compétence du traitement des eaux usées à la communauté de communes** ou aux syndicats intercommunaux.



”

ATELIER #3

ÉTAT DES LIEUX



Atouts

- > Des masses d'eau et cours d'eau d'assez bonne qualité (à nuancer, cf. faiblesses).
- > Des dispositifs de suivi ont été mis en place tel le comité de suivi de la ressource lors de l'étiage.
- > Une agriculture diversifiée « peu » intensive avec des possibilités d'adaptation plus rapide.



Faiblesses

- > La qualité de l'eau des masses d'eau et des cours d'eau est à nuancer selon les secteurs et les périodes (cyanobactéries).
- > Impact des prélèvements et des rejets.
- > Impact des pollutions diffuses et/ou ponctuelles.
- > Pression des usages multiples : domestique, agricole, industrielle, électricité, urbanisation, loisirs.
- > Une gouvernance à développer.
- > Pas de connaissance globale des faiblesses des services d'eau potable et de leur sécurisation (peu de signalement des difficultés rencontrées).
- > Besoin de sensibilisation des usagers pour les aider à comprendre et accepter les restrictions.
- > L'urbanisation favorise l'imperméabilisation des sols.
- > Le « tout tuyau » est peu favorable à la résilience face au changement climatique.
- > Aménagements de drainages en agriculture sur les zones humides, qui contribuent aussi à augmenter le transport de sédiments vers les ouvrages de retenue, en limitant leur capacité de stockage.
- > Accélération du ruissellement en période d'inondation.
- > Infrastructures (réseaux AEP et Assainissement) vieillissantes, faible densité des usagers, débits de fuite.

Gestion durable des eaux : concilier usages maîtrisés, qualité de la ressource et respect de la biodiversité



Opportunités

- > Existence de ressources (dont les retenues du Lévézou - Ségala) avec une possibilité d'optimisation de la gestion.
- > La situation géographique en amont, en tête du bassin offre la possibilité de créer du stockage, des réserves.
- > Trois SAGE existants pouvant élaborer des règles opposables et adaptées au territoire.
- > Mise en place de la GEMAPI.
- > Enjeux de connaissance des ressources, des réserves, des eaux souterraines, des zones humides, du drainage à usage agricole ou en matière d'aménagement/urbanisme.



Menaces

- > La solidarité amont-aval suscitée par notre position en tête de bassin hydrographique qui engendre une responsabilité du département.
- > Des conflits d'usages interdépartementaux avec des restrictions précoces multi usages en Aveyron et une absence de remise en cause des pratiques d'irrigation en aval, des restrictions moins fortes et plus tardives.
- > Une tête de bassin très exposée au changement climatique.
- > Evolution de la pluviométrie vers un climat méditerranéen.
- > Risque de manque d'eau en qualité et en quantité.
- > Des besoins divers dont une demande importante pour le tourisme en période d'été.

PRÉCONISATIONS

Les pistes de travail ci-après ont été affichées en atelier mais n'ont pas fait l'objet d'échanges, faute de temps. Seront à développer et à conforter ultérieurement dans le cadre de la suite des travaux.

Un préalable : améliorer la connaissance

Capitaliser et améliorer la connaissance et le suivi des ressources et des besoins :

- > Quelques chiffres extraits du PDPG (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles) :
 - eau potable 35 Mm³
 - irrigation 12 Mm³
 - abreuvement cheptel bovin 6 Mm³
 - population animale domestique = 6 fois la population humaine aveyronnaise.

Identifier les ressources robustes en quantité et en qualité, leur capacité de mobilisation et de recharge, notamment les eaux souterraines.

Suivre l'évolution de l'état des masses d'eau et de leur qualité : aspects sanitaires, gestion de crise.

1 | Préserver les ressources en eau

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES MILIEUX

- > Préserver ou assurer la continuité écologique, restaurer des milieux aquatiques et renaturer les zones humides, notamment en tête de bassin.
- > Pour les retenues ou barrages : développer les stations de transfert d'énergie par pompage (STEP) car la retenue amont est aussi une réserve d'eau.

AGIR PRÉVENTIVEMENT

EN PRÉSERVANT LA QUALITÉ DE L'EAU

- > Protéger la ressource, les captages par des périmètres adaptés.
- > Travailler sur les « zones à protéger pour le futur » d'après l'étude de l'agence de l'eau Adour-Garonne.
- > Améliorer la performance de l'assainissement pour une meilleure qualité des rejets en milieu collectif (réseau et stations de traitement des eaux usées) et individuel.





2 | Maîtriser les usages (réduire les consommations et prélèvements/sobriété)

INVENTORIER LES USAGES ET LES PRIORISER, ANALYSER LES POSSIBILITÉS D'ÉCONOMIE D'EAU, D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

- > **Ne pas oublier l'alimentation en eau du bétail**, question des ressources privées pour plusieurs exploitations agricoles.
- > **Documents d'urbanisme** : analyser les besoins de la population, en agriculture, pour les autres activités économiques dans les prévisions d'aménagement et de nombre de logements, penser désimperméabilisation, maîtriser le foncier par rapport à l'assainissement en lien avec les aménagements.
- > **Défense extérieure contre les incendies (DECI)**, limiter autant que possible l'utilisation de l'eau potable dans les actions de lutte contre les incendies.
- > **Clarifier les conditions de réalisation de projets de retenue collinaire**, conciliation de l'impact des retenues et de la résilience des milieux ; inventaire et bilan de l'existant.

SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

- > **Sensibilisation aux gestes et comportements** en faveur d'un usage plus modéré de la ressource en eau.

- > **Économies d'eau** : expérimenter en accompagnant des diversifications de systèmes agricoles moins dépendants de la ressource en eau.
- > **Mettre en place des médiations ou concertations** entre usagers d'un territoire pour prévenir les conflits d'usage.
- > **Comité de suivi de la ressource en eau (étiage)** : harmoniser les cartes informatives entre départements, associer les syndicats de bassin versant « gémapiens ».

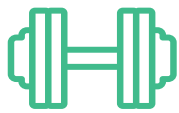
UTILISATION DE L'EAU POTABLE

- > **Opter pour une tarification incitative aux économies d'eau**
 - Mise en place de tarifs spécifiques (services) et de redevances pour les prélèvements directs.
- > **Adaptation des pratiques agricoles**
 - Préserver les zones humides (mais vaut aussi pour l'urbanisme et l'aménagement).
 - Accompagner les projets de diversification agricole et agroforestière.
 - Recenser les ouvrages hydrauliques en désuétude et quelle remobilisation possible pour la lutte contre les incendies ?
 - Sur l'exercice de solidarité amont-aval > comment mieux rémunérer cette solidarité au profit de l'irrigation et de l'alimentation en eau des métropoles ?

”

ATELIER #4

ÉTAT DES LIEUX



Atouts

- > Des bassins versants structurés et organisés en syndicats de bassins avec des contrats et/ou des SAGE pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.
- > Deux grands syndicats qui couvrent une large partie du territoire du département en Alimentation en Eau Potable (AEP).
- > Des ressources en eau importantes dans les lacs de l'Aveyron.
- > Deux organisations couvrant les bassins versants Lot et Tarn-Aveyron (objectif de solidarité amont - aval).



Faiblesses

- > Un morcellement important de la compétence eau et assainissement avec de nombreuses communes en régie.
- > Une gouvernance Alimentation en Eau Potable insuffisante à l'échelle du département.
- > Un prix de l'eau à réévaluer, voire à créer dans certains cas.
- > Une absence de robustesse des ressources en eau pour les collectivités isolées.
- > Une absence de gouvernance interdépartementale pour le Bassin Versant de la Truyère.
- > Établissement Public Territorial de Bassin Lot qui reste à consolider.

Une gouvernance à définir au niveau départemental et inter-départemental



Opportunités

- > Une organisation en cours de construction entre départements pour le bassin Tarn-Aveyron (entité créée en 2021).
- > Un transfert de compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026.
- > Un retour d'expérience de l'épisode de sécheresse 2022.



Menaces

- > Les effets du changement climatique sur les ressources en eau et les milieux aquatiques : baisse de l'hydrologie et périodes de sécheresse allongées mais phénomènes extrêmes plus fréquents (pluies torrentielles et inondations) générant :
 - Des ruptures d'approvisionnement (par exemple en Aubrac Carladez Viadène) en eau potable et abreuvement du bétail sur les territoires fragiles.
 - Une « compétition » accrue entre les différents usages.
 - Des pertes de biodiversité et une détérioration des zones humides.
 - Des difficultés financières pour les petites unités de distribution.

” ATELIER #4



PRÉCONISATIONS

Créer un organe de gouvernance de l'eau à l'échelle départementale

> Consensus sur l'utilité d'une entente politique à l'échelle départementale avec les points de vigilance suivants :

- Ne pas se substituer aux acteurs de l'eau actuels.
- Ne pas générer de redondance/doublon avec les fonctions remplies par les structures existantes.

LES OBJECTIFS

> Cette entente permettra de :

- Concilier le petit cycle de l'eau porté par les Communes, EPCI et Syndicats à une échelle infra départementale et le grand cycle de l'eau qui nécessite un portage interdépartemental.
- Donner plus de poids et de cohérence dans la gestion des dossiers interdépartementaux à l'échelle des bassins versants Tarn-Aveyron et Lot, tel un porte-voix.

Elle devra :

- Assurer les liens entre les structures en charge des compétences eau potable et assainissement.
- Laisser le portage opérationnel des politiques de l'eau aux structures existantes.

Elle aura ainsi une vocation stratégique et pour mission de :

- Coordonner.
- Sensibiliser et partager l'information à destination des élus et de la population.
- Se préparer/anticiper les crises.
- Conseiller, accompagner, convaincre.

LES ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Premiers éléments de méthode abordés :

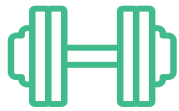
- Définir en premier lieu l'objet de cette entente.
- Sensibiliser les élus locaux à la démarche en vue d'obtenir une adhésion de leur part.

La question des moyens d'action, financiers et humains a été évoquée et restée sans élément de réponse.

”

ATELIER #5

ÉTAT DES LIEUX



Atouts

- > Des moyens de communication conséquents.
- > De nombreuses interventions à destination de la population sont organisées par les acteurs.
- > Nombreuses données factuelles pour valoriser les messages de communication.
- > « Nous avons de l'eau, nous ne sommes pas encore dans un désert ».
- > Les politiques RSE des entreprises intègrent la bonne utilisation des ressources.



Faiblesses

- > Peu de prise de conscience de la problématique liée à l'eau en Aveyron.
- > Dispersion des messages, des messages règlementaires, des outils, des aides.
- > Difficulté pour les usagers à comprendre les messages de restrictions et la réglementation.
- > On évoque souvent les usages et peu les rivières alors que les deux sont liés et indissociables.
- > Faible diffusion des connaissances des cycles de l'eau.
- > L'information touche des gens déjà sensibilisés, difficulté de toucher ceux qui ne le sont pas.
- > Pas de connaissance du coût de l'eau.

Sensibiliser tous les Aveyronnais aux défis de l'eau, sa gestion, sa préservation et sa mise en valeur



Opportunités

- > Une certaine prise de conscience de l'impact de l'évolution climatique sur la disponibilité de l'eau du fait des sécheresses.
- > Un sujet du quotidien compris par tout le monde.
- > Des outils existent et sont à disposition (suivi des fuites...).
- > Les politiques d'aménagement du territoire (créations de réserves d'eau sur les bâtiments).



Menaces

- > Une ressource qui semble « intarissable ».
- > Caractère anxiogène de la communication sur l'impact du changement climatique.
- > Un printemps 2023 pluvieux et le sujet n'est plus d'actualité.
- > La concurrence des usages qui nécessite une priorisation.



PRÉCONISATIONS

1 | Définir une stratégie de communication commune à l'ensemble des acteurs

sensibiliser à sa raréfaction et faire de l'eau et sa bonne gestion un identifiant pour l'Aveyron.

> Quelles cibles ?

- Jeunes, agents des collectivités, professionnels du tourisme, usagers (grand public), élus, industriels, résidents saisonniers et secondaires, médias.

> Quelle échelle ?

- Communiquer à l'échelle de la commune (idem arrêté inondation).
- Communication plus efficace et plus lisible à l'échelle de chaque bassin versant.
- Pour anticiper les situations de crise et en période de crise.

> Comment ?

- Compiler, recenser les actions déjà menées, les partager, les valoriser, les rendre accessibles à l'ensemble des acteurs.
- Information scolaire (avec un aspect ludique).
 - > Lier l'usage à la rivière et donc à son bassin versant.
- Sensibiliser les citoyens et les acteurs sur l'état de la ressource.
- Par de l'information et de la sensibilisation des relais médiatiques.

2 | Utiliser des outils de mesure de consommation individuels,

la promotion des gestes économes, les dispositifs individuels de stockage de l'eau de pluie comme levier de sensibilisation.

- > **Prioriser les gestes économes.**
- > **Sensibiliser tous les utilisateurs au prix de l'eau** associé au volume consommé quotidiennement à travers des outils de suivi de la consommation.
- > **Mise en place de mesures incitatives** pour s'équiper de système de stockage d'eau.

3 | Déployer plus largement les systèmes d'alerte « sécheresse » et la diffusion de ces messages

- > **Prendre exemple sur ce qui est mis en œuvre pour la profession agricole** à travers la presse spécialisée en amont de périodes de restriction.
- > **Élaboration de plaquettes individuelles** (idem SYDOM sur les déchets) relatives aux mesures de restriction d'eau.



4 | Quelle communication de l'information liée aux restrictions d'eau ?

> Comment rendre lisible ?

- S'inspirer du secteur agricole et des actions de sensibilisation menées notamment dans la presse agricole afin d'adapter les usages en amont d'une période de tension sur la ressource en eau.

5 | Comment faire perdurer le sujet ?

- > **Faire visiter les sites de production d'eau potable et d'assainissement** aux citoyens, scolaires, et élus pour sensibiliser sur le parcours de la ressource jusqu'au rejet.

6 | Autres pistes de travail évoquées

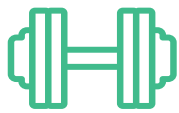
- > **Déployer un kit pédagogique** à destination des collégiens.
- > **Des actions de sensibilisation spécifiques** à mener vis-à-vis des industriels,
- > **Déployer des actions pédagogiques sur les enjeux de la disponibilité inégale de la ressource** (dans le temps, excès par moment, déficit dans d'autres) et de la nécessité de stocker davantage d'eau.

En termes de moyens, il a été évoqué une mutualisation et une augmentation des moyens ainsi qu'une stratégie commune.

”

ATELIER #6

ÉTAT DES LIEUX



Atouts

- > Un patrimoine naturel et des réserves conséquents et reconnus sur le territoire.
- > Des partenariats multiples et anciens.
- > Un potentiel d'énergie décarbonée d'avenir.
- > Un tourisme et des activités de pleine nature développés.
- > L'existence de réseaux Alimentation en Eau Potable interconnectés.
- > Une offre nombreuse et variée d'accueils touristiques.
- > Les sources et captages sont recensés.
- > Les sports nautiques, d'eaux vives et loisirs pêche sont bien développés.



Faiblesses

- > Incidence des ouvrages de stockage et de leur gestion sur le milieu aquatique.
- > Conflits d'usages.
- > Abreuvement du bétail peu sécurisé, contraignant lorsqu'il y a une AOP (consommateur) et en concurrence avec les besoins humains sur certains secteurs géographiques.
- > Certains types d'hébergements et usages touristiques sont très consommateurs d'eau (campings, piscines...).
- > Les activités de pleine nature ou nautiques sont dépendantes de la quantité d'eau, notamment sur les milieux fragiles.

Des enjeux économiques transversaux : énergie, agriculture & tourisme



Opportunités

- > Projets de développement hydroélectriques.
- > Projets de développement de réserves agricoles.
- > Projets de développement touristiques (tourisme industriel, itinérance, activités nautiques, pêche...).
- > Sécurisation en Alimentation en Eau Potable (ex : prise d'eau SIAEP Lévézou Segala).
- > Mise en place de la structure interdépartementale Tarn, Tarn et Garonne, Aveyron.



Menaces

- > Une augmentation des besoins en eau.
- > Diminution de la ressource (changement climatique et consommation énergétique).
- > Multiplication des usages avec des attentes variées et parfois contradictoires (tourisme amont et aval...).
- > Qualité de l'eau (consommation humaine et animale).
- > Risques sanitaires sur la baignade (eutrophisation, développement d'algues).
- > Impact des développements de réserves sur les milieux aquatiques (augmentation de la température, évaporation, diminution de la biodiversité, blocage des continuités écologiques et sédimentaires).
- > Marchandisation de l'eau, de l'énergie.

PRÉCONISATIONS

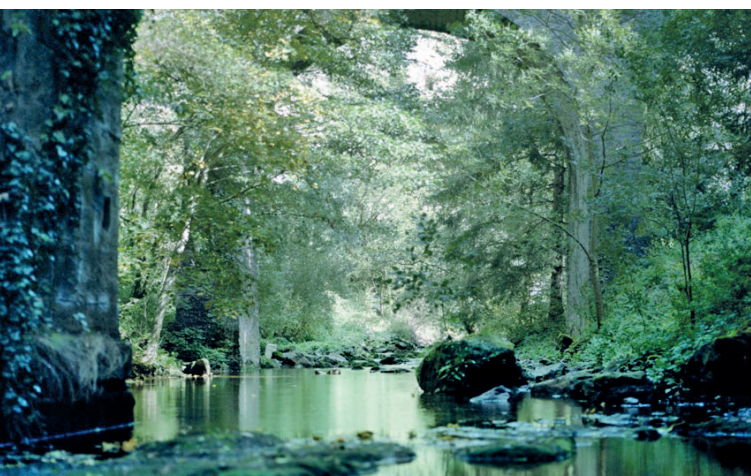
1 | Définir les conditions de réduction des menaces et réalisation des projets. Comment maintenir les activités économiques avec moins d'eau ?

> Pour l'énergie

- Optimiser les mesures existantes (turbinaje des débits réservés, débits de soutien d'étiage, lacs collinaires abandonnés ou sans usage).
- Développer des projets de STEP (station de transfert d'énergie par pompage) : exemple du projet de pompe à Alrance pour sécuriser le soutien d'étiage, l'alimentation en eau potable, les usages touristiques et l'hydroélectricité.
- Développer les autres énergies renouvelables.
- Étudier l'opportunité de développer des micro-centrales, en veillant à limiter les impacts sur le milieu et à leur rentabilité.

> Pour l'agriculture et l'agroalimentaire

- Poursuivre l'accompagnement de la profession agricole au vu de l'importance cruciale du maintien de l'agriculture sur le territoire pour l'alimentation, le développement de circuits courts, la vie locale et l'intérêt économique et touristique.
- Poursuivre et accompagner l'optimisation des besoins en eau pour l'agriculture, le choix de cultures adaptées au changement climatique.
- Mobiliser des moyens pour accompagner la préservation des zones humides.
- Accompagner la gestion forestière (choix d'essences adaptées au changement climatique, éviter l'enrésinement en opposition avec le maintien de l'eau dans le sol).
- Élaborer des diagnostics de filières, accompagner la diversification.
- Établir un schéma directeur des réserves agricoles.
- Intégrer, dans l'agroalimentaire, des critères RSE dans la labellisation des productions « Fabriqué en Aveyron » avec un critère de consommation d'eau.
- Promouvoir les prairies permanentes.



> **Pour le tourisme et les loisirs**

- Sensibilisation des acteurs du tourisme à l'usage responsable de l'eau suite au constat de forte consommation d'eau par le tourisme.
- Élaborer une charte du voyageur responsable.
- Imaginer des systèmes plus vertueux de réutilisation des eaux grises dans les structures d'hébergement touristique à des fins de nettoyage, d'arrosage...
- Engager une labellisation éco - responsable (clef verte, pavillon bleu...).
- Inciter les prestataires d'activités touristiques et sportives à la diversification de leur offre (non exclusivement liée à l'eau).
- Évoquer la possibilité de transformer des bâtiments en gîtes quand bien même ils ne sont pas raccordés à l'Alimentation en Eau Potable.
- Adapter les équipements sportifs : pelouses adaptées, ou suppression des pelouses.

2 | Comment développer les opportunités ?

- > **Faire évoluer la réglementation** pour permettre la réutilisation de l'eau (par exemple : filière laitière).
- > **S'inspirer des expériences internationales** concluantes (Espagne, Sahel).

3 | Comment diminuer les menaces ?

> **Limiter les besoins et consommations en eau**

- Réduction des fuites secteur en Alimentation en Eau Potable.
- Limitation du nombre et taille des piscines privées, taxation.
- Évoquer l'utilisation potentielle des captages abandonnés au regard de leur histoire et leur utilité.
- Utilisation des réserves agricoles abandonnées.
- Développement des réserves d'eau pluviale (individuelles et collectives).
- Développement de la réutilisation de l'eau.

> **Limiter les besoins en électricité**

- Isolation des bâtiments.

> **Préserver la ressource en eau**

- Désimperméabilisation des sols (exemples de la commune de Réquista, dans les cours d'écoles...).

4 | Actions transverses

> **Actions de sensibilisation**

- Promouvoir des diagnostics RSE (incluant l'eau) auprès de toutes les entreprises.
- Secteur du tourisme : sensibilisation des touristes, développement d'offres touristiques et sportives plus économes en eau.
- Sensibilisation des plus jeunes à travers différents systèmes éducatifs.

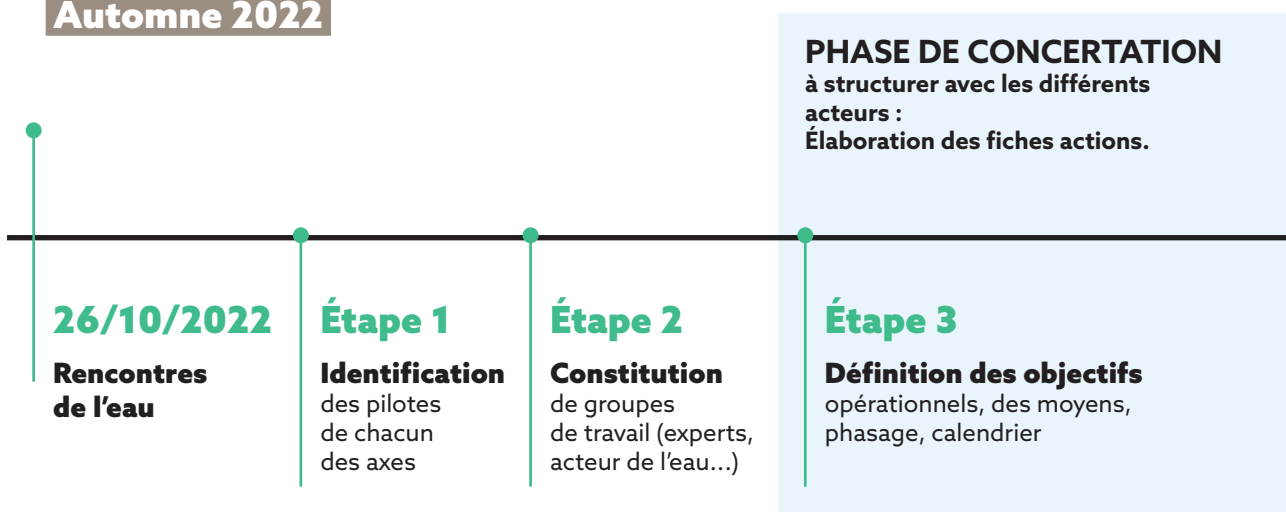
ET DEMAIN ?

Une définition de la stratégie de l'eau en Aveyron

LES ÉTAPES À VENIR

Chaque atelier donnera suite à une feuille de route qui constituera la stratégie de l'eau en Aveyron.

Automne 2022





Printemps 2023

PHASE FINALE

Élaboration de la stratégie de l'eau en Aveyron - Plan d'actions

court terme

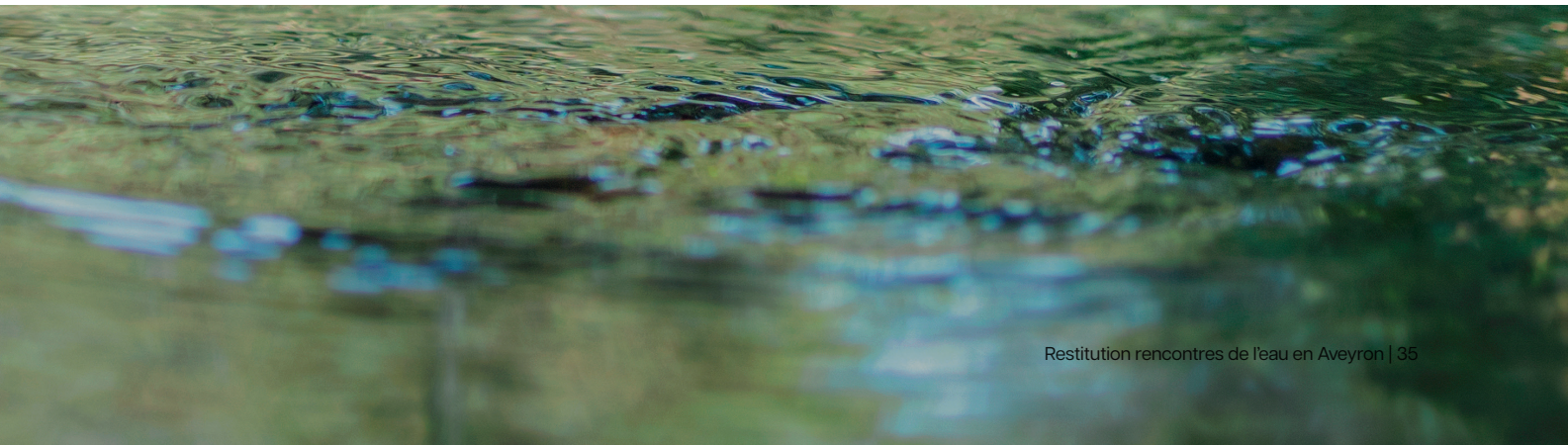
moyen terme

long terme

Étape 4

Finalisation du plan d'actions

et de sa planification





Les textes ont été co-écrits par l'ensemble des partenaires.
Contact : Département de l'Aveyron - Place Charles de Gaulle - 12000 Rodez
cabinet@aveyron.fr | 05 65 75 80 10

Document consultable sur aveyron.fr